



COVL - 11 Mai 2023

Compte rendu de la première réunion

Le Conseil OSUI de la Vie Lycéenne s'est réuni le jeudi 11 mai 2023, de 13h à 16h au Lycée français international Louis Massignon, à Casablanca.

Etaient présents :

Élues et élus collégiens et lycéens

- **Mariam Ben Sellam**, Lycée Français International Le Détroit, Tanger.
- **Anis Nejjar**, Lycée Français International A. Malraux, Rabat.
- **Lina IBARAGEN**, Lycée Français International A. Daudet, Casablanca.
- **Alia Boutaleb**, Lycée Français International L. Massignon, Casablanca.
- **Alya Haikel**, Lycée Français International J. Charcot, El Jadida.
- **Jad Belaffari**, École Tabarly, Essaouira.
- **Yazid ELMENDILI**, Groupe scolaire J. Majorelle, Marrakech.
- **Maria Bouzouboua**, Lycée Français International d'Agadir.
- **Lina El Bahriti**, Établissement scolaire Paul Pascon, Laâyoune.
- **Wannati Ali Ramadane**, Ecole OSUI Odette du Puigaudeau, Dakhla.

Membres adultes désignés

- **Christian Ducrocq**, Proviseur adjoint, Groupe scolaire J. Majorelle, Marrakech.
- **Faouzi Zouggarh**, CPE, Lycée Français International J. Charcot, El Jadida.
- **Marine Berthon**, CPE, Ecole OSUI Odette du Puigaudeau, Dakhla.
- **Souad Laroussi**, CPE, Lycée Français International d'Agadir.
- **Houda Zaiker**, enseignante, Lycée Français International Le Détroit, Tanger.
- **Madame Parmentier**, enseignante, Lycée Français International A. Malraux, Rabat.
- **Céline Guilbert**, enseignante, Lycée FI L. Massignon, Casablanca.
- **Olivier Perrouin**, parent d'élève, École Tabarly, Essaouira.

Excusées :

- **Catherine Bellus**, Provisseure et Coordinatrice réseau OSUI, Présidente du COVL.
- **Sophie Churlet**, Provisseure, Lycée Français International A. Malraux, Rabat.
- **Hanane Tachfine**, parent d'élève, Lycée Français International Le Détroit, Tanger.

Invitée :

- **Isabelle Dartiguelongue**, enseignante, Établissement scolaire Paul Pascon, Laâyoune.

La présidence était assurée, par intérim, par **Alexis Séverin**, Référent pédagogique Citoyenneté et Vie scolaire, réseau OSUI.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Installation de l'instance, présentation et tour de table.
2. Le fonctionnement des instances représentatives des élèves : retours des élèves, propositions et débats.
3. La lutte contre le harcèlement : retours des élèves, propositions et débats.
4. (Sujet proposé par les élus) Améliorer la relation de confiance adulte/élève : propositions et débats.

2. Le fonctionnement des instances représentatives des élèves

- Résumé des débats :

Après enquête, discussions et échanges dans leurs établissements respectifs, puis lors de la matinée de préparation, il ressort que :

- La diversité des situations, des réalités des établissements expliquent une partie des écarts de fonctionnement observés par les élèves dans le fonctionnement de leurs instances CVC ou CVL;
- Des difficultés pour faire circuler l'information au sein des établissements les plus grands sont relevées, mais des soucis de communication entre les instances et les équipes de direction sont fréquemment relevés, quelle que soit la taille de l'établissement;
- Certains élèves élus se sentent peu accompagnés et encouragés dans l'exercice de leur mandat;
- De façon générale, contrairement aux propositions du B.O. 26/08/2010 (*Le fonds de vie lycéenne*), les CVL ne disposent d'aucun budget propre pour financer leurs initiatives.
- La majorité des élèves élus présents considèrent ou ressentent qu'ils ou elles ne sont pas toujours pris suffisamment au sérieux.

Après échanges et débat avec l'ensemble des membres du COVL, l'instance souhaite faire les propositions suivantes :

- **Tenter dans tous les établissements du réseau de se rapprocher le plus possible des conditions de fonctionnement des instances représentatives des élèves prévues par les textes réglementaires** qui régissent le système éducatif français : réunions régulières en instances complètes, rencontres avec le chef d'établissement...
- **Assurer de façon incontournable une formation initiale de tous les élèves élus :** conditions d'exercice de leur mandat, suivi de projets, communication etc...
- **Octroyer un petit budget de fonctionnement** dès le début de l'année scolaire à chaque instance représentative des élèves.
- **Inciter et faciliter la communication et la collaboration entre toutes les instances :** au sein de l'établissement, entre établissements d'une même zone géographique, entre CVC/CVL et COVL.

3. La lutte contre le harcèlement

- Résumé des débats :

Après enquête, discussions et échanges dans leurs établissements respectifs, puis lors de la matinée de préparation, il ressort que :

- Les situations de harcèlement connues des élèves existent dans tous les établissements du réseau;
- Les élèves s'étonnent de ne pas toujours connaître les suites données aux situations de harcèlement prises en charge au sein des établissements;
- Les personnes qui seraient victimes de harcèlement ne semblent pas toujours bien suivies de façon efficace après la révélation des faits;
- Les élèves rapportent un sentiment fréquent de ne pas être pris au sérieux lors de plainte pour situation de harcèlement;
- Les élèves parlent d'un réel manque de sensibilisation des élèves et de formation des adultes sur les situations de harcèlement;
- Les rapports garçons/filles sont aussi évoqués, ainsi que le besoin évident de réaffirmer les valeurs de nos écoles sur cette question;
- Enfin, dans la relation professeur/élève, certaines situations sont évoquées sont perçues par certains comme des humiliations répétées qui relèveraient du harcèlement.

Après échanges et débat avec l'ensemble des membres du COVL, l'instance souhaite faire les propositions suivantes :

- **Mieux informer, sensibiliser et former** les élèves, les parents et les personnels sur le phénomène du harcèlement à l'école;
- **Assurer un suivi** plus long et actif des élèves victimes de harcèlement;
- **Systématiser la mise en place de "cellules d'écoute"** dans les établissements pour recueillir la parole des élèves;
- **Sensibiliser les communautés scolaires** aux difficultés existantes dans les relations garçons/filles et développer des projets pilotés par les CVC et CVL;

L'instance COVL accueille avec enthousiasme la **mise en place du dispositif pHARe** dans l'ensemble des établissements du réseau OSUI à compter de la rentrée de septembre 2023. Cette mise en place comprend une première étape de formation des CPE qui s'est déroulée cette année 2022-23.

Dispositif pHARe : <https://youtu.be/2XxFWxpw0Ps>

4. (Sujet proposé par les élus) Améliorer la relation de confiance adulte/élève

- Résumé des débats :

Après enquête, discussions et échanges dans leurs établissements respectifs, puis lors de la matinée de préparation, il ressort que :

- Un grand nombre d'élèves interrogés dans les établissements de notre réseau disent souffrir d'un sentiment de manque de confiance dans leurs relations avec les adultes;
- La communication entre élèves et professeurs est souvent perçue comme déséquilibrée car la parole des élèves semble parfois peu respectée;
- Les élus insistent beaucoup sur le rôle essentiel que doit jouer le professeur principal, très apprécié par les élèves. Un rôle clé qui contribue activement à améliorer l'ambiance de la classe;
- Certains professeurs principaux ne semblent pas conscients de l'importance de leur rôle ni très investis.

Après échanges et débat avec l'ensemble des membres du COVL, l'instance souhaite faire les propositions suivantes :

- **Améliorer la sélection des professeurs principaux** : des enseignants volontaires, à l'écoute;
- **Systematiser la formation des professeurs principaux** en rappelant l'importance du rôle et les attentes;
- Peut-être **instaurer une sorte d'élection des professeurs principaux** par les élèves ?
- **Organiser plus fréquemment des activités professeurs/élèves** qui permettraient de construire d'autres types de liens et d'améliorer les relations au sein des classes et des établissements.

L'ensemble des membres du COVL souhaitent que leurs propositions soient transmises à la coordination du réseau OSUI et à l'ensemble des chefs d'établissement afin qu'elles puissent irriguer leurs travaux et réflexions à venir.

Casablanca, le 11 mai 2023.

Le Président de séance, par intérim,
Alexis SEVERIN
Référent pédagogique Citoyenneté et Vie scolaire
Réseau OSUI

